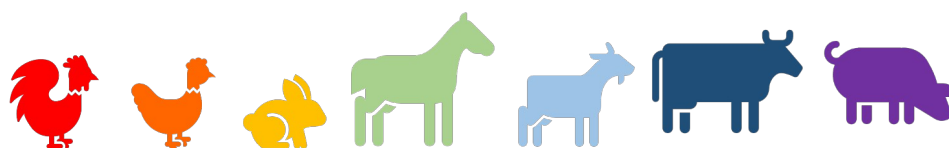


Règlement intérieur

Ferme Pédagogique

Pennes Mirabeau



Sommaire

- I. Jours et horaires d'ouverture
- II. Respect du site
- III. Sécurité
- IV. Assurance
- V. Animations
- VI. Le rôle de chacun
- VII. Tarifications et Règlements

La Ferme Pédagogique

I. Jours et horaires d'ouverture

La Ferme Pédagogique des Pennes Mirabeau accueille le public familial, les écoles, les accueils de loisirs, le public en situation de handicap et les assistantes maternelles.

Le site est ouvert :

Au public

De septembre à juin, hors jours fériés

- Les Mercredis et Samedis de 14h00 à 17h30 hors vacances scolaires.
- Du Lundi au Samedi de 14h00 à 17h30 pendant les vacances scolaires.

En Juillet, hors jour férié

- Du Lundi au Samedi de 15h00 à 18h

Aux écoles

D'octobre à juin, en fonction des disponibilités

Les visites libres avec mise à disposition de matériels pédagogiques

- Les lundis de 9h30 à 16h30
- Les mardis et jeudis de 14h00 à 16h00

Accueil avec animations, sur réservation uniquement (de la Grande Section au CM2)

- Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Aux Accueil de Loisirs

D'octobre à juin, en fonction des disponibilités

Accueil avec animations, sur réservation uniquement

- Les mercredis de 9h30 à 11h30

Aux Assistantes Maternelles

De septembre à juillet, hors jours fériés

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30

Au Public en situation de handicap : Médiation animale

Sur convention, en fonction des disponibilités.

Pour des Stages Enfants

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, en fonction du planning annuel

- Les mercredis de 9h00 à 12h00 en fonction du planning annuel
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, pendant les vacances scolaires (en fonction du planning annuel)

Le site est fermé au mois d'août.

II. Respect du site et des autres visiteurs

Afin de préserver l'environnement et le bon fonctionnement de la Ferme Pédagogique, chaque visiteur s'engage à :

- ☞ Éviter toute pollution sonore (usage intempestif du téléphone, cris...) et matérielle (déchets...)
- ☞ Respecter les horaires
- ☞ Respecter les animaux
 - Ne pas les nourrir sans l'autorisation du personnel
 - Ne pas pénétrer dans les enclos et les jardins, sans autorisation
- ☞ Respecter le personnel du site
- ☞ Ne pas fumer, vapoter, consommer d'alcool ou de drogues
- ☞ Ne pas se garer dans l'enceinte de la ferme
- ☞ Adopter un comportement bienséant et respectueux des règles
- ☞ Ne pas laisser les enfants sans surveillance
- ☞ Respecter et ranger le matériel mis à disposition
- ☞ Prendre connaissance de ce règlement intérieur et de solliciter le personnel encadrant en cas de doutes.

Les animaux de compagnie (à l'exception des chiens guides), les jeux de ballons, les vélos et trottinettes sont interdits dans l'enceinte de la Ferme.

III. Sécurité

- ☞ Les mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs adultes. Les représentants de la ferme déclinent toute responsabilité concernant les mineurs.

- ☞ Les responsables d'enfants sont tenus de ne pas laisser les enfants sans surveillance. Une vigilance accrue doit être portée à la surveillance des enfants aux abords des enclos.
- ☞ Respecter les règles de bon sens en présence des animaux. Les enfants ne sont pas autorisés à les approcher sans la présence d'un adulte.
- ☞ Il est interdit d'entrer dans les enclos sans être accompagné par un membre du personnel.
- ☞ Utiliser de manière appropriée les outils, en particulier les outils tranchants, et respecter les consignes données par les animateurs.
- ☞ Il est strictement interdit aux visiteurs d'introduire sur le site tout objet pouvant être dangereux (cutter, couteau, aiguille, allumettes, pétards...). L'encadrement se réserve le droit de confisquer et remettre aux parents tout objet estimé dangereux pour l'enfant et pour autrui.

Chaque visiteur s'engage à pratiquer les activités proposées dans le respect de sa sécurité et de celle d'autrui. Le personnel ne peut être tenu responsable des dégradations, pertes ou vols éventuels.

IV. Assurance

La ferme pédagogique déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre les dommages corporels, matériels et immatériels.

V. Les Animations

Les écoles

Encadrement : 3 adultes au moins par classe.

Réservation : Au regard du nombre de demandes, un créneau d'animation est attribué par classe et par année.

Dans le cas où l'enseignant décide d'organiser un temps de goûter, le temps d'animation sera rogné en fonction.

Le créneau doit être réservé durant la campagne d'inscription (calendrier fourni en annexe et réactualisé chaque année) par téléphone auprès des agents de la Ferme.

Fonctionnement :

La fiche de renseignement doit être retournée en amont de la fiche visite au maximum 8 jours après l'animation.

Le transport des écoles de la commune vers la ferme est pris en charge par la ville.

En cas d'intempéries ou tout autre modification ne permettant l'accueil des enfants, la ferme peut annuler la visite et le report se fera en fonction des disponibilités.

Tarif écoles de la commune : Gratuit

Tarif écoles hors commune : 75€ par classe (en fonction des disponibilités)

Les Accueils de Loisirs

Encadrement : Taux d'encadrement réglementaire

Réservation : Le créneau doit être réservé par téléphone auprès du personnel de la ferme, en fonction des disponibilités.

Fonctionnement :

La fiche de renseignement doit être retournée en amont de la fiche visite au maximum 8 jours après l'animation.

En cas d'intempéries ou tout autre modification ne permettant l'accueil des enfants, la ferme peut annuler la visite et le report se fera en fonction des disponibilités.

Tarif ALSH de la commune : Gratuit

Tarif ALSH hors commune : 75€ par groupe de 30 enfants (en fonction des disponibilités)

La médiation animale

Thérapeutique, les actions structurantes et qualitative en direction du public en situation de handicap, permettent un réel travail sensoriel et moteur avec ce public. La médiation animale assurée par le personnel de la structure permet d'adapter gestes et comportement face aux animaux.

Réservation : La mise en place de l'accueil de groupe en situation de handicap s'effectue après validation d'une convention. La coordinatrice de la Ferme détermine le créneau d'accueil.

Fonctionnement :

Les animations sont définies en fonction du projet de la structure, discuté en amont avec les équipes de la ferme.

En fonction des demandes et pour le bien être de tous, la ferme s'accorde le droit de ne pas accueillir le groupe si la sécurité ou le bien être ne peuvent être assurés.

Tarif : 250€ les 15 séances sur l'année.

Le public

Réservation : Les créneaux d'animations sont à réserver en amont, par téléphone, auprès du personnel de la Ferme.

Fonctionnement :

Chaque enfant (à partir de 2 ans) ou groupe d'enfants doit être accompagné par un adulte minimum.

Animation « Visite de la Ferme »

Durée : 45 min

Nombre d'enfants maximum : 8

Détails de l'animation :

- Visite du site et des enclos

Créneau 1 : De 14h15 – 15h00

Tarif : 3€ par enfant

Créneau 2 : De 16h00 – 16h45

Tarif : 4€ (Nourrissage en plus) par enfant

Atelier « Créatif »

Durée : 30 min

Nombre d'enfants maximum : 8

Détails de l'animation :

- Créations manuelles en fonction des saisons

Créneau 1 : De 14h45 à 15h15

Créneau 2 : De 15h15 à 15h45

Créneau 3 : De 15h45 à 16h15

Tarif : 3€ par enfant

Animation « A la découverte du Poney »

Durée : 30 min

Nombre de participants maximum : 5 familles (un poney par famille)

Détails de l'animation :

- Brossage, pansage et balade à main

Créneau 1 : De 14h30 à 15h00

Créneau 2 : De 15h15 à 15h45

Créneau 3 : De 16h00 à 16h15

Tarif : 5€ par poney

Animation « Autour de la Ruche »

Durée : 45 min

Nombre d'enfants maximum : 8

Détails de l'animation :

- Visite commentée de la ruche
- Atelier pollinisation

Créneau : De 15h00 à 15h45

Tarif : 4€ par enfant

Activités libres - Gratuite

Mercredi, samedi et Vacances Scolaires

(Sous réservation jusqu'au jour même de la demande)

Visite de la Ferme

Accès à la salle d'exposition

Mise à disposition de jeux pédagogiques

Location de petites brouettes de pain ou de foin : Tarif 2€

Location de petits pots de Popcorn pour les volailles : Tarif 2€

Les Stages

Les mercredis, en fonction du planning annuel

Horaires : de 9h00 à 12h00

Nombre d'enfants maximum : 8

Age des enfants : de 7 à 10 ans

Détails du stage :

- Animation « Autour de la Ferme » : Participation à la vie de la Ferme
- Animation « A la découverte des Poneys »
- Atelier « Créatif »

Tarif : 40€ pour 4 mercredis

Les vacances scolaires, en fonction du planning annuel

Horaires : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00

Nombre d'enfants par stage : 8

Age des enfants : de 7 à 10 ans

Détails du stage :

- Animation « Autour de la Ferme » : Participation à la vie de la Ferme avec atelier créatif
- Ou Animation « A la découverte des Poneys »

Tarif : 40€ la semaine

VI- Les prestations & événements

Mon Anniversaire à la Ferme

Le Mercredi uniquement

Nombre d'enfants maximum : 15 enfants

Détails de la prestation :

- De 14h00 à 16h00 : Animations assurées par le personnel de la ferme :
 - Animation « Visite de la Ferme »
 - Animation « Autour de la ruche »
 - Animation « A la découverte du Poney »
 - Animation « Le jardin potager et création de bombe à graines »
- De 16h à 17h30 : Mise à disposition de l'Espace goûter pour un moment géré uniquement par les parents. (Gâteau fourni par les parents et avec les parents)

Tarif : 12€ par enfant

Réservation : Par téléphone auprès du personnel de la Ferme en fonction des disponibilités.

Privatisation du site (comité d'entreprise...)

En fonction des disponibilités

Nombre de personnes maximum : 50 personnes

Détails de la prestation :

- Privatisation de 14h à 17h15. Animations assurées par le personnel de la ferme (durée 2 heures) :
 - o Animation « Visite de la Ferme »
 - o Animation « A la découverte du Poney »
 - o Atelier « Créatif »

Durant toute la durée de l'évènement, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Tarif : 300€

Ou

- Privatisation la journée de 9h à 17h30 avec ou sans animations

Tarif : 400€ et 500€ avec animations

Un supplément :

- d'amplitude horaire sera tarifiée au forfait de 100 €
- de 15 € par stand et par jour sera demandé.

L'organisation générale se définit en amont, par téléphone, auprès de la coordinatrice de la Ferme.

Les Moments Événements

Événements annoncés en amont

Organisation de chasses aux trésors ou chasses aux œufs géantes pour la période de Pâques, journée du conte des Bouts de Choux, Concours de Pétanque, journée bien être...

En fonction des saisons, des journées événements sont organisées à la ferme.

- ☞ Chasse aux trésors ou Chasse aux œufs
Nombre d'enfants maximum : 30
Durant toute la durée de l'évènement, les enfants sont sous la responsabilité des parents.
Tarif : 5€ par enfant

- ☞ La journée du conte des Bouts de Choux
Lecture de contes pour enfant dans l'Espace Zen
Nombre d'enfants maximum : 10
Durant toute la durée de l'évènement, les enfants sont sous la responsabilité des parents.
Tarif : 5€ par enfant

- ☞ Concours de pétanque Parents / Enfants

Aux beaux jours, sur la grande esplanade

Nombre de participants : 10 binômes

Durant toute la durée de l'événement, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Tarif : 5€ par binôme

VI. Le rôle de Chacun

Le rôle de l'animateur de la ferme.

- œ Il doit assurer la sécurité physique, moral et émotionnel de l'enfant.
- œ Il doit apporter le savoir et définir un climat ludique.
- œ Il doit diriger le temps de l'animation
- œ Il doit être à l'écoute et disponible.

Si l'animateur estime que les enfants se mettent en danger ou mettent en danger les autres, ou les animaux, il peut mettre un terme à l'animation.

Le rôle de l'accompagnant.

- œ Il est responsable de l'enfant ou du groupe d'enfants dont il est en charge.
- œ Il est garant du respect des règles.
- œ Il est à l'écoute des consignes et du personnel de la ferme.
- œ Il ne laisse pas les enfants sans surveillance.

VII. Tarifications et Règlements

Toutes les prestations sont à régler en amont auprès de la régisseuse de la ferme pédagogique.

Les moyens de paiements proposés sont :

- . Chèques
- . Espèces
- . Carte Bleue
- . Paiement en ligne (en fonction des activités)

Toutes activités, prestations, ou stages réservés ne pourront être remboursés.
En cas d'annulation par la ferme, l'intégralité de la somme sera remboursée.

**FERME PÉDAGOGIQUE MUNICIPALE
TARIFICATION DES ACTIVITES**

La ville des Pennes Mirabeau dispose sur son territoire d'une ferme pédagogique située dans le quartier de la Renardière.

Ce site est géré dans sa globalité par le Pôle Education, Jeunesse et Sports.

Activités	Tarifs
Animations des Écoles	
Animations Écoles de la Commune	Gratuit
Animations Écoles hors Commune	70€ par classe
Animations pour les ALSH	
Animations ALSH de la Commune	Gratuit
Animations ALSH hors Commune	70€ par groupe de 30 enfants
Médiation Animale : Public en situation de handicap (sur convention)	
Médiation animale	250€ à l'année
Animations à destination du Public	
Animation « Visite de la Ferme »	Créneau 1 (de 14h15 à 15h) : 3€ par enfant
	Créneau 2 (de 16h à 16h45) : 4€ par enfant
Atelier « Créatif »	3€ par enfant
Animation « A la découverte du poney »	5€ par poney
Animation « Autour de la ruche »	4€ par enfant
Location de brouette de pain ou foin	2€
Location de Popcorn pour volaille	2€
Les Prestations & Événements	
Mon anniversaire à la Ferme	12€ par enfant
Privatisation du site	400€ la journée sans animation (de 9h00 à 17h30)
	500€ la journée avec 2 heures d'animations
	300€ la demie journée (de 14h à 17h15) avec 2 heures d'animations
Occupation du domaine public pour événements divers	15€ par stand et par jour
Chasse aux trésors et chasse aux œufs	5€ par enfant
La journée du Contes des Bouts de Choux	5€ par enfant
Concours de pétanque Parents / Enfants	5€ par binôme
Les Stages	
Les mercredis	40€ les 4 mercredis
Les Vacances Scolaires	40€ la semaine